

Syndicat



Santé
Sociaux

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 14 mars 2018

Lettre recommandée avec A.R. n°2C 121 112 5958 1

Référence : JMF/MO-32/2018

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Ministre,

La Fédération CFTC Santé Sociaux vous informe d'un dépôt de préavis de grève nationale :

du mercredi 21 mars (19 heures) au vendredi 23 mars 2018 (08 heures),

couvrant l'ensemble des personnels et agents de tous les secteurs de la Fonction Publique Hospitalière, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

La CFTC revendique :

- Une compensation de la hausse de la CSG,
- La fin du gel de la valeur du point d'indice,
- Un dialogue social de qualité afin de donner un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail.

La CFTC renouvelle son attachement au maintien d'une « Fonction Publique » garantissant une égalité de traitement et d'accès aux soins de l'ensemble des citoyens par un service public de qualité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président,
Jean-Marie Faure